

Réf : DCM/2021/78 - 7/1/15-12

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	29

Date de la convocation : 09-12-2021
Notifiée aux élus le : 09-12-2021
Date de l'affichage : 09-12-2021

**OBJET : Budget Office du tourisme
DM BP 2021**

SÉANCE DU MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le QUINZE DÉCEMBRE À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENTS : Pierre MAUMÉJEAN, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER – DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Alain BAILLIEU, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean – Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN

Absents ayant donné procuration : Gilles TRAUJLET à Arnaud FOUREL, Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR, Michel AUSSANNAIRE à Pierre MAUMÉJEAN, Cédric BONATO à Joachim RAMS, et Olivier BERTRAND à Carine VANDERBISTE

Absent non-représenté : Néant

Secrétaire de séance : Andrée DAMOUR

Rapporteur : Régis. VIANET

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les modifications de crédits reprises dans le tableau ci-dessous :

	DEPENSES de FONCTIONNEMENT	0 €		RECETTES de FONCTIONNEMENT	0 €
	DEPENSES d'INVESTISSEMENT	0€		RECETTES d'INVESTISSEMENT	0€
	Opération 11	0 €			
2051	Concessions et droits similaires	-3 217 €			
2183	Matériel informatique	3 217 €			

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve le projet tel que présenté
- Autorise le Maire ainsi que l'Adjoint délégué à signer tout document et acte se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifié

Envoyé en préfecture le 23/12/2021
Reçu en préfecture le 23/12/2021
Affiché le 23/12/2021
ID : 030-213000037-20211223-DCM202178-DE

Le Président de séance,
Pierre MAUMÉJEAN
Maire d'Aigues-Mortes



RESULTAT DU VOTE :

Délibération 2021 - 78	Budget office du tourisme DM BP 2021	Pour :	29	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication